



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 25714

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conclusions « sceptiques » en matière d'emploi, du rapport annuel de l'OCDE, publié le 4 février. En effet, les fonctionnaires internationaux montrent qu'« à terme, certains des emplois jeunes créés risquent de devenir des emplois permanents dans ou autour de la fonction publique ». Par ailleurs, on peut lire dans ce même rapport que la « réduction du temps de travail ne conduira pas à une réduction massive du chômage. Elle présente des risques importants... Une augmentation des coûts unitaires de main-d'oeuvre et la substitution du capital au travail qui pourrait s'ensuivre pénaliseraient l'emploi et contrarierait l'objectif de réduction du coût du travail peu qualifié... ». Il lui demande quelle est sa position au vu des conclusions de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25714

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 1999, page 1019